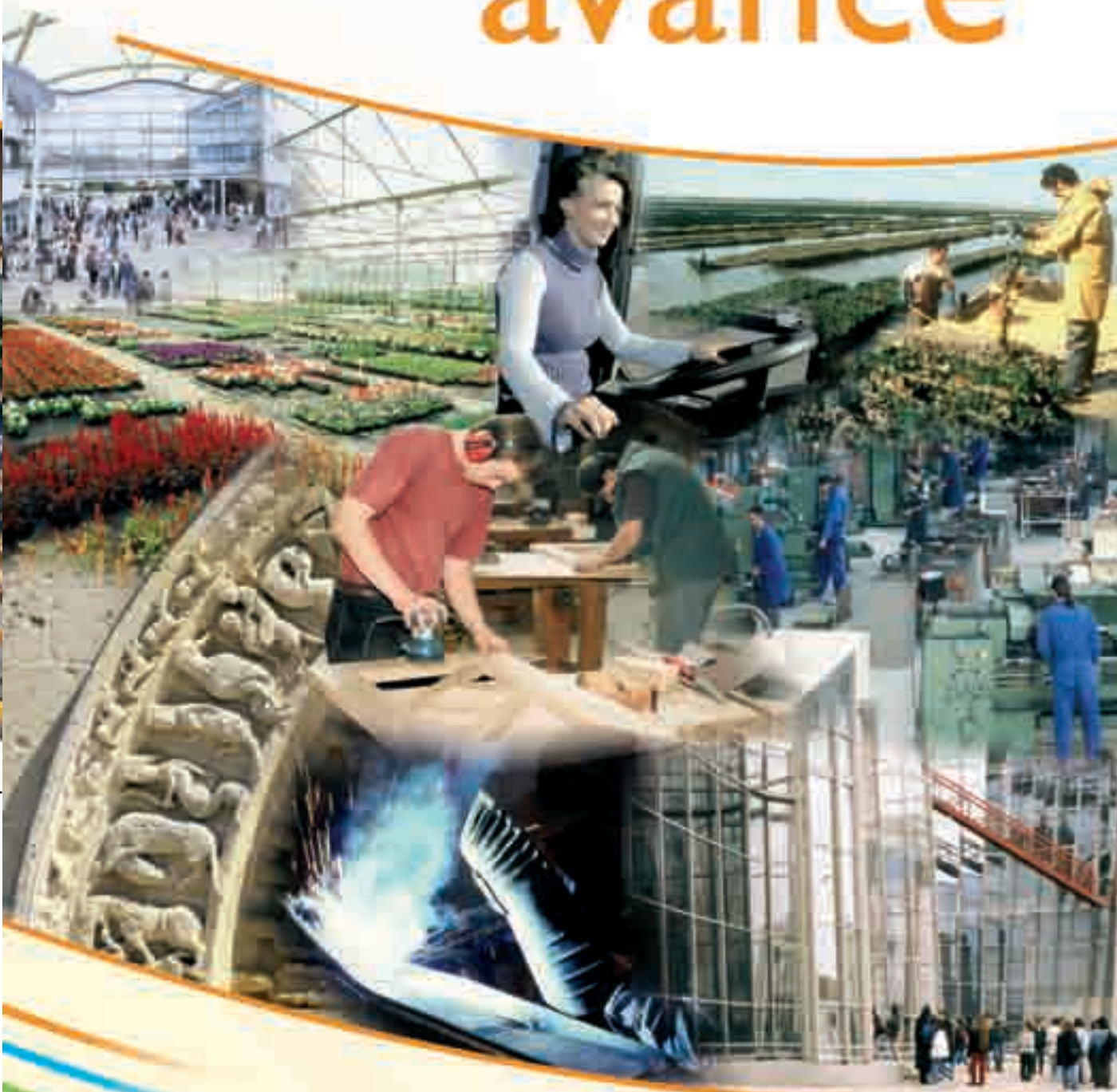


Votre Région avance



2 ans
d'actions avec vous en
Poitou-Charentes



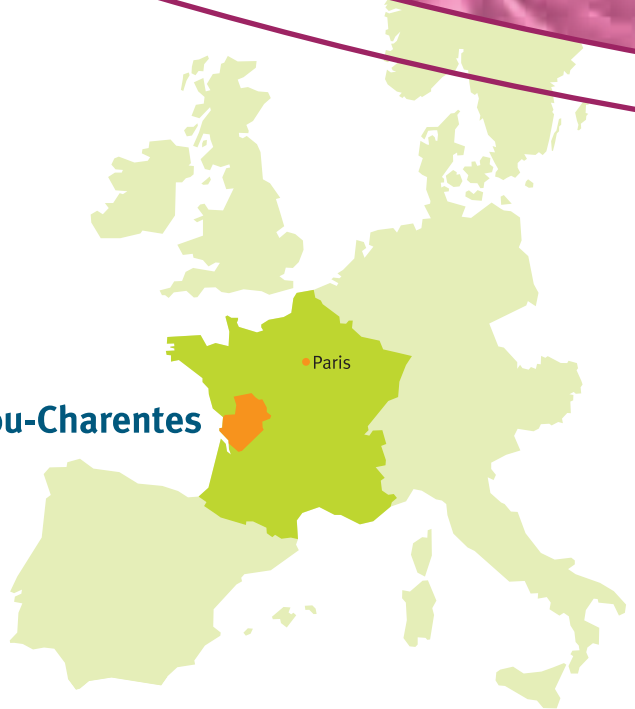
REGION



Poitou Charentes

la démocratie participative

Poitou-Charentes



Superficie : **25.809 km²**
(4,7 % de la France)

Littoral : 364 km

Habitants : **1.701.000**
(2,8 % de la population)

Densité :
66 habitants / km²

Nombre d'emplois
652.000 (chiffre INSEE
janvier 2005).



Ségolène Royal, le 29 mars 2006
aux Hérolles : soutien à la filière agricole.

Tenir parole et rendre compte

Depuis deux ans, la Région a beaucoup avancé. Sans augmenter les impôts cette année et en luttant contre les gaspillages, nous pouvons être fiers de notre action qui continue. Nous avons notamment :

- > aidé 5 148 emplois
- > créé 2 900 emplois pour les jeunes
- > soutenu la création de 1 924 petites entreprises (bourses-tremplins)
- > financé l'attribution de 900 000 livres scolaires et de tout le matériel professionnel des lycéens et apprentis
- > pris en charge 300 permis de conduire pour les jeunes, dans les métiers manuels
- > aidé à l'installation de 1 600 chauffe-eau solaires pour les habitants
- > permis à 8 000 voyageurs supplémentaires de découvrir le TER à 1 €

Nous prouvons avec le Budget Participatif des Lycées qu'écouter rend efficace et permet de lutter contre les gaspillages.

En 2006, avec les élus qui composent la majorité régionale de gauche, notre action sera amplifiée autour de nos valeurs : progrès social, lutte contre les inégalités et efficacité économique. Je m'y engage.

La Région continue à progresser et à faire des efforts. Avec vous et pour vous.

Bien fidèlement,

Ségolène Royal
Présidente de la Région
Poitou-Charentes

Priorité

① EMPLOI ET ÉCONOMIE ÉPAULER LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES, SOUTENIR LA QUALITÉ ET L'INNOVATION.

En matière de développement économique, les élus de la majorité régionale s'appuient sur trois convictions : les entreprises méritent d'être soutenues, c'est le fondement de l'engagement réciproque ; il faut dynamiser la création d'entreprises pour lutter contre le chômage et investir sur le long terme (recherche appliquée, soutien appuyé aux filières et consolidation des pôles de compétitivité).

Aider les entreprises qui s'engagent pour l'emploi

Ce que nous avons fait :

Depuis juillet 2004, ce sont 182 entreprises qui ont signé avec le Conseil Régional une charte d'engagements réciproques, ce qui a permis la création de 832 emplois et suscité 94 millions d'euros d'investissements. Ces entreprises ont également reçu des aides pour la formation de 1.415 salariés.

Les entreprises signataires de cette charte peuvent obtenir des aides si elles s'engagent à ne pas délocaliser, à ne pas licencier (si elles font des bénéfices) et à respecter la loi en matière d'environnement.

→ **En 2006**, cette charte sera enrichie (parité salariale hommes-femmes et égalité des chances à l'embauche) et généralisée à toutes les aides versées aux entreprises de la Région.

Une préoccupation des entreprises est la complexité des démarches administratives dans les dossiers de demandes d'aides de l'Etat. Le Conseil Régional et les autres collectivités (départements, agglomérations, communautés de communes) préparent un guichet unique (ex : dossier unique sur Internet) pour aller plus vite dans l'instruction, la décision et le paiement de ces aides.

Innovation et pôles de compétitivité

Ce que nous avons fait :

Innover c'est prendre des risques et investir dans la recherche. Le fonds régional de l'innovation (10 millions d'euros) accompagne inventeurs et entrepreneurs dans un domaine où les effets positifs dépassent les frontières du Poitou-Charentes.

→ **En 2006**, la Région associera chercheurs et entreprises afin de développer des programmes de recherche appliquée.

Initié par la Région Poitou-Charentes, le dispositif d'aide à l'amorçage (ex : prêts participatifs), en partenariat avec des spécialistes (OSEO-ANVAR et BDPME), permet de passer de la recherche à la production industrielle et de susciter ainsi les emplois de demain.

Afin d'aboutir à des résultats tangibles, nous concentrons nos efforts sur des filières que nous avons défini comme prioritaires et nous soutenons le développement de pôles de compétitivité. A titre d'exemple, la filière éco-industries associe préoccupation



environnementale et potentiel de croissance économique.

La Région utilise la commande publique pour soutenir des productions locales d'excellence (installations pour les énergies renouvelables par exemple).

→ **En 2006**, nous voulons encourager l'installation d'entreprises en Poitou-Charentes et accorder des aides à celles qui investiront dans les pôles de compétitivité.

Soutenir la création d'entreprises

Ce que nous avons fait :

Depuis que nous avons créé les Bourses Tremplins pour l'emploi, en 2004, le nombre de créations d'entreprises aidées a été multiplié par trois et nous avons ainsi participé à la naissance de 2.000 nouvelles entreprises. Les chiffres nous donnent raison.

→ **En 2006**, ces aides seront plus nombreuses et des programmes spécifiques cibleront les jeunes en difficulté et les filières d'excellence régionale (éco-industries et vallée des images).



TÉMOIGNAGE L'AVENIR EST AUX SERVICES !

Enfant du quartier de Villeneuve-les-Salines (La Rochelle), Hanane El Antri, formatrice en informatique longtemps salariée, décide de revenir en région après quelques années passées à Paris. Une décision motivée par la qualité de vie que son mari et elle souhaitent offrir à leur petite fille. "Nous avons cherché du travail à La Rochelle, sans succès. Alors nous avons décidé de créer une activité. Après le « parcours du combattant du créateur », le projet aboutit. Allo.net est né et a pignon sur rue au 2 avenue Billaud-Varenne, au cœur du quartier où Hanane a grandi. Cyber-services, conseils et services en informatique : l'activité décolle bien. "Grâce à une bourse tremplin de 7.000 euros, nous proposons un service plus performant que prévu. Cette aide de la Région nous a permis concrètement d'acheter un matériel informatique plus performant que ce que nous avons prévu. Ainsi, nous pouvons notamment offrir un service de jeux, qui fonctionne très bien auprès des jeunes du quartier".



Intervenir lors des fermetures d'entreprises

Ce que nous avons fait :

Les élus de la majorité régionale font tout ce qui relève de leur compétence et de leur pouvoir afin d'accompagner les salariés licenciés lors de la fermeture d'entreprises.

→ Une plate-forme de conversion a ainsi été ouverte à Châtelleraut pour aider 297 salariés licenciés (54 % de retour à l'emploi en 2005). La Région accompagne la reconversion du site Michelin à Poitiers.

→ La généralisation des "comités de bassins d'emploi" (ex. celui de Saint-Jean d'Angely) est prévue en **2006**. Les comités de bassin d'emploi sont des instances partenariales (élus locaux, entreprises, salariés...) dont l'objectif est de proposer des actions en faveur de l'emploi et de participer à leur mise en œuvre.

Nous accompagnons aussi des projets de continuation de l'activité via une aide à la reprise de l'entreprise par les salariés ou le soutien à un repreneur.

Priorité

① EMPLOI ET ÉCONOMIE

ÉPAULER LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES,
SOUTENIR LA QUALITÉ ET L'INNOVATION.

PLUS D'EMPLOIS POUR LES JEUNES

Nous faisons confiance aux jeunes et nous les encourageons à créer leurs entreprises. La Région croit aussi à la nécessité de se former tout au long de sa vie professionnelle et s'engage dans cette direction. Enfin, nous poursuivons un effort particulier en direction des femmes, plus exposées au chômage que les hommes.

Le franc succès des Emplois Tremplins

Ce que nous avons fait :

Nous nous étions fixé **5.000 nouveaux emplois tremplins pour les jeunes** en trois ans. En deux ans, nous avons déjà créé **2.900** emplois tremplins. Sur ce total, un dispositif innovant comme celui des Bourses tremplins, allouées à des jeunes créant leurs entreprises (et donc leur emploi) dans la région, connaît un grand succès avec **1.220** bourses déjà attribuées.

Le secteur associatif (environnement, culture, sport, lien social) représente aussi un fort potentiel avec **1.560** emplois tremplins créés.

→ **En 2006**, forte de ses premiers succès, la Région va créer **2.000** emplois tremplins supplémentaires. Simultanément, le dispositif de tutorat pour les jeunes recrutés dans les entreprises compte désormais **120** bénéficiaires.

L'ensemble de ces actions représente un budget de 12 millions d'euros (Région et fonds social européen).



TÉMOIGNAGE

UNE BONNE INTUITION POUR CE CRÉATEUR D'ENTREPRISE

Fin décembre 2004, Tony Fergeault, 30 ans, entre en contact avec l'Atelier de la Création du Pays des 6 Vallées (Vienne). Deux mois plus tard, son entreprise de dessin en bâtiment, Imagerie 3 D, voit le jour et ouvre ses portes à Vouillé (86). Avec l'appui de la Région et du Pays des 6 Vallées, il a bénéficié d'une Bourse Tremplin pour l'Emploi de 4.500 euros. *“Cette subvention m'a permis d'acquérir un copieur papier haut de gamme pour les sorties des plans, images 3D, et images de synthèse que je crée pour les artisans, les maçons, les particuliers. Au début de mon activité, je recevais deux clients par semaine. Aujourd'hui c'est un à deux par jour. En dix mois, j'ai réalisé mes objectifs prévisionnels de la première année”.*

Faciliter le recrutement des jeunes

Ce que nous avons fait :

La Région Poitou-Charentes a été l'une des premières à signer la convention d'objectifs et de moyens sur l'apprentissage et a innové avec un plan régional pour l'emploi combinant les aides de la Région et celles de l'Etat. Ces dispositifs ont bénéficié à **1.500** jeunes (dont 500 pour l'apprentissage).

→ **En 2006**, la Région va créer **500** places d'apprentissage supplémentaires.



Priorité

2 ÉDUCATION ET FORMATION VOULOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES C'EST AGIR DANS CETTE DIRECTION

La Région consacre la moitié de son budget à la formation, l'apprentissage, l'éducation et l'enseignement supérieur.

Mieux formés, mieux armés pour la vie

Ce que nous avons fait :

Formation initiale, formation continue, reconversion professionnelle : nous actionnons ces trois leviers afin de permettre à chacun d'acquérir et de conserver un métier.

Cela s'est traduit par 10.000 formations aidées en 2005 et des aides à la reconversion pour des femmes ayant des métiers sans débouchés.

→ **En 2006**, la Région accordera 1.000 chèques formation à des femmes en recherche d'emploi.

Dans une trentaine de lycées et CFA de la Région, des conseillers interviennent pour trouver une solution aux 1.500 élèves qui sortent prématurément et donc sans formation du système éducatif.

Nous augmentons aussi le nombre de places pour des stages diplômants afin que les stagiaires aient plus de chance d'accéder à un emploi et que le niveau moyen de formation en Poitou-Charentes s'améliore. Près de 1.500 places ont déjà été créées.

En 2006, ces actions seront nettement intensifiées.



Permis gratuit pour les jeunes diplômés du CAP

Ce que nous avons fait :

La mobilité est souvent un obstacle dans l'accès à l'emploi. La Région a décidé d'utiliser la taxe sur les permis de conduire pour financer la gratuité du permis pour de jeunes diplômés du CAP. En 2005, ce sont 300 apprentis qui ont bénéficié de cette mesure. Ils seront 1.500 à y avoir accès en **2006**.



Priorité

2 ÉDUCATION ET FORMATION

VOULOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES C'EST AGIR DANS CETTE DIRECTION

Aider les lycéens, les apprentis et les étudiants

Ce que nous avons fait :

En marge de nos obligations réglementaires en matière d'infrastructures, nous aidons financièrement les jeunes :

- > 45.000 familles ont été aidées en 2005 pour l'achat des livres scolaires de leurs enfants.
- > 7.815 lycéens ont reçu une subvention de 45 à 700 euros pour l'achat d'équipements nécessaires à leur formation dans les filières professionnelles.
- > Nous avons lancé un portail Internet pour répondre aux questions des jeunes au quotidien : www.jeunes.poitou-charentes.fr
- > Depuis 2004, 3.240 jeunes ont reçu des bourses de la découverte pour des stages à l'étranger (obligatoires dans certains cursus scolaires). **En 2006**, la Région prévoit d'accorder 2.500 bourses.
- > Formations sociales et paramédicales : 962 bourses soit un total de 2 millions d'euros ont été accordées en 2005 ; un fonds social régional doté d'un montant de 100.000 euros vient en aide aux étudiants



de ces filières qui rencontrent des difficultés financières.

→ **En 2006**, nous soutenons les élèves qui peuvent accéder aux classes préparatoires ou aux grandes écoles mais dont la faiblesse des moyens financiers constitue un frein.

- > Nous accorderons une aide financière à 350 lycéens.
- > A partir de septembre **2006**, des chèques livres seront fournis aux 55.000 lycéens de la région et aux **7.000** apprentis qui entrent en formation.
- > Nous nous attaquons au problème crucial de logement des jeunes en prenant en charge, par exemple, leur caution (s'ils ne bénéficient pas d'une autre aide publique).

Soutenir les Universités et les chercheurs

Ce que nous avons fait :

Le Conseil régional investit dans l'équipement des universités, avec, par exemple, des projets réalisés à la faculté de médecine de Poitiers et au pôle universitaire Communication Multimédia de La Rochelle.

- > La Région aide les jeunes chercheurs en doctorat en signant avec eux un contrat de travail de 3 ans. En 2005, 80 chercheurs ont bénéficié de ce statut (au lieu d'une bourse d'études sans statut). Ils seront 120 **en 2006**.

→ En 2006

- > Dans le cadre d'une "convention régionale de recherche", les postes de chercheur créés permettront d'apporter leur aide à des projets de la Région.



Priorité

3 ENVIRONNEMENT

LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS, MENER UNE POLITIQUE EXEMPLAIRE, SOUTENIR DES POSITIONS CLAIRES.

Nous avons, dès notre élection, donné une priorité aux sujets environnementaux. En premier lieu, un plan eau était indispensable en Poitou-Charentes. Nous misons sur le développement des éco-industries, des agro-carburants et agro-combustibles et prenons position contre l'utilisation de produits dangereux.

Premiers effets du plan Eau

Ce que nous avons fait :

Trop rare, trop polluée : en Poitou-Charentes un plan d'envergure était nécessaire pour sauver notre eau. Nous avons réuni le 30 avril 2004 tous les partenaires impliqués dans la gestion de l'eau et plusieurs mesures ont été décidées.

- > Une police de l'eau, gérée par les préfets, harmonise le traitement des problèmes dans toute la région.
- > Les agriculteurs sont mobilisés : limitation des retenues privatives d'eau, choix de cultures moins consommatrices et traitement des rejets d'élevage (233 exploitations soutenues en 2005)
- > Les particuliers sont sensibilisés et aidés par la Région pour l'installation de récupérateurs d'eau de pluie.
- > Les services régionaux agissent : dans les lycées par exemple, la consommation d'eau par élève baisse.



Réduire les gaz à effet de serre



La Région accélère l'utilisation des énergies renouvelables en aidant la recherche sur les agro-carburants (ouverture d'une usine de recherche à La Rochelle) et en soutenant les agriculteurs qui utilisent des huiles végétales comme carburants. Six coopératives d'utilisation de matériels agricoles ont investi dans des presses à huile.

Les particuliers apportent aussi leur contribution. En deux ans, 1.600 familles ont reçu des aides pour l'installation d'un chauffe-eau solaire. L'installation de 95 chaufferies bois et de 73 installations individuelles de panneaux solaires photovoltaïques a également été encouragée.

→ **En 2006**, nous voulons augmenter le nombre d'installations de chaufferies au bois dans les bâtiments publics et inciter les particuliers à s'équiper. Des expériences seront aussi menées en énergie éolienne dans trois lycées agricoles.

Priorité

3 ENVIRONNEMENT

LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS,
MENER UNE POLITIQUE EXEMPLAIRE, SOUTENIR DES
POSITIONS CLAIRES.

L'environnement source d'emplois

Depuis 2004, la Région poursuit ses actions en faveur du pôle des éco-industries en soutenant des projets industriels émergents et en investissant sur les initiatives de recherche et développement.



Lutter contre les pollutions

La Région s'oppose aux essais OGM en plein champ et l'utilisation de produits insecticides dangereux (Régent et Gaucho). La lutte contre les dernières poches d'essais OGM est à poursuivre **en 2006**.



Sauvegarder paysages et patrimoine végétal

Réhabilitation de forêts (ex. la forêt d'Argenson) et plantation d'arbres sont des éléments du projet de reconquête des paysages en Poitou-Charentes. La Région a déjà permis la plantation de 150.000 arbres, **en 2006** ce sont 350.000 qui seront plantés (objectif final : 1,6 million d'arbres). En 2006 débute également le plan "Vallées" dont les contours ont été définis en 2005.



Un plan "déchets" ambitieux

Aujourd'hui 44 % des déchets traités dans la région font l'objet d'un recyclage ou d'une valorisation (transformation). Le tonnage d'emballages et papiers collectés et recyclés a progressé de 7 %.

L'effort va se poursuivre et **en 2006** la Région s'attelle à la suppression totale des déchets industriels. L'objectif est d'aboutir à ce résultat d'ici 2010. Nous soutiendrons les initiatives qui permettront de supprimer les déchets dans la chaîne de production des entreprises.

Reconquérir le label européen du Parc du Marais Poitevin

Ce label perdu est un enjeu environnemental mais aussi touristique et économique. C'est un projet commun avec la Région Pays de la Loire qui a abouti à une charte actuellement soumise à enquête publique.

→ **En 2006**, nous contribuerons à appliquer concrètement cette charte.

Priorité

4 AGRICULTURE

FAVORISER L'INSTALLATION DE JEUNES AGRICULTEURS ET VALORISER UNE PRODUCTION DE QUALITÉ

Ce que nous avons fait :

En 2005, 35 jeunes agriculteurs ont pu s'installer en Poitou-Charentes et ils seront une centaine à bénéficier d'aides à l'installation en 2006.

Promouvoir les labels de qualité

Depuis deux ans, 687 exploitations agricoles ont bénéficié des contrats régionaux d'exploitation mis en place par le Conseil Régional. Ces contrats aident les initiatives en matière d'agriculture de qualité et de respect de l'environnement.

Nous avons encouragé la revendication de labels IGP "Indication Géographique Protégée" (IGP huîtres de Marennes-Oléron ou IGP bœuf Poitou-Charentes par exemple) et réuni dans une même structure les actions de soutien à la qualité.

→ **En 2006**, nous voulons accroître la part des productions de qualité et obtenir trois nouveaux labels alimentaires régionaux.

Un plan concerté avec la SAFER

En collaboration avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), nous avons lancé un plan d'installation des jeunes agriculteurs. Dans le cadre de ce plan, la Région a aidé 35 jeunes agriculteurs et a soutenu quatre dossiers de constitution de réserves foncières pour faciliter l'installation de jeunes agriculteurs.



Développer l'agriculture bio

L'agriculture bio a besoin de notre aide pour s'organiser et développer ainsi sa présence auprès des consommateurs.

En 2005, les services de restauration des lycées du Poitou-Charentes ont pu servir 25.000 repas bio.

→ **En 2006**, nous aiderons 100 exploitations à se convertir à la production bio.



TÉMOIGNAGE

UN NOUVEL ÉLEVEUR DANS LES DEUX-SÈVRES

En partenariat avec la **Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER)**, la Région a soutenu l'installation de 35 jeunes agriculteurs en 2005. A l'image de Laurent Lambeau qui s'est établi à Saint-Martin-du-Fouilloux : *"Le plus dur a certainement été de trouver une exploitation. Mais c'est fait depuis septembre 2005 et mon élevage compte maintenant près de 500 moutons et quinze vaches"*. Laurent Lambeau a reçu de la Région une incitation financière dans le cadre du dispositif *"complément à la dotation locale jeunes agriculteurs"*.



Priorité

5 CULTURE ET TOURISME A LA RENCONTRE DE TOUS LES PUBLICS

Au-delà du milieu lycéen dans lequel nous intervenons naturellement, notre volonté est de sortir des espaces culturels traditionnels et d'aller à la rencontre de tous les publics.

L'art investit la rue

Ce que nous avons fait :

Nous sommes la première région à avoir lancé un programme dans le domaine des Festivals et Arts de la rue.

Des manifestations culturelles sont financées dans les quartiers urbains populaires ou les territoires ruraux plus isolés.

Des places gratuites sont offertes aux habitants de la région pour des festivals et spectacles co-financés par le Conseil régional. Notre région organise près de 300 festivals et manifestations culturelles dont la moitié est soutenue directement ou indirectement par le Conseil Régional.

→ **En 2006**, toutes les chorales de Poitou-Charentes se retrouveront dans une opération "La région chante".



Développer l'emploi culturel

Nous sommes conscients de la précarité du statut d'intermittents du spectacle. Pour soutenir l'emploi culturel, la Région finance

40 % des rémunérations déclarées des intermittents dans les créations et productions régionales. Nous avons aidé 37 compagnies et 160 artistes en résidence.

→ **En 2006**, nous accroîtrons ce soutien à l'emploi culturel.

Ouvrir l'accès à la culture

Ce que nous avons fait :

Depuis janvier 2006, un animateur culturel est en place dans chaque lycée.

Les lycéens deviennent acteurs de la culture et nous soutenons une de leurs réalisations dans chaque lycée. La liste des créations est déjà impressionnante : 19 chorales, 5 résidences de scénaristes et de plasticiens en Lycée, 4 résidences de troupes de théâtre...

→ **En mai 2006**, la Région va réunir 5.000 lycéens à l'occasion du Festival Musiques Métisses d'Angoulême.

Nous demandons aux professionnels du secteur culturel bénéficiant d'aides de la Région pour leurs spectacles et festivals de mener des actions dans les établissements scolaires.





Agir pour un tourisme authentique, de qualité et porté par tous

Ce que nous avons fait :

Notre objectif ? Faire de Poitou-Charentes une région singulière pour la qualité de son accueil, de sa gastronomie, de la mise en valeur de son patrimoine et de ses paysages. En 2004, deux forums participatifs ont mobilisé plus de 1.000 acteurs du tourisme pour construire le Schéma Régional du Tourisme. Dès 2005, la Région a aidé au départ en vacances de 1.000 personnes non partantes et financé l'équipement de 15 plages pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

→ En 2006, nous veillerons à l'équilibre entre le littoral et l'intérieur par le lancement du plan Vallées. Nous poursuivrons les actions pour le tourisme solidaire en aidant les seniors et les jeunes de moins de 15 ans à partir en vacances. Nous continuerons à faire la promotion de Poitou-Charentes en France et Europe.

Miser sur nos points forts

Autour de notre patrimoine roman, dont les sites sont placés sur les chemins de St Jacques de Compostelle, nous avons lancé un plan régional de valorisation de l'art roman. Le Festival Nuits Romanes permet au grand public de découvrir ces sites.

Avec la "Vallée des images", qui est l'un des quatre pôles de compétitivité que nous soutenons (1.700 entreprises et 13.000 emplois autour de la vallée de Charente), nous nous affirmons comme une région du Cinéma. La Région a signé avec le Centre national de la cinématographie (CNC) une convention exceptionnelle en France, associant également trois départements. Les producteurs qui souhaitent travailler dans notre région bénéficient ainsi d'un dispositif d'aides unique. Cette convention nous permet d'être au deuxième rang des régions

françaises qui aident le cinéma : plus de 50 films ont été tournés chez nous en deux ans (dont *Un long dimanche de fiançailles* ou *Les Brodeuses*), soit 650 journées de tournage.

→ En 2006, nous serons encore plus efficaces en mutualisant tous nos moyens dans un pôle régional du cinéma.



Images du film KIRIKOU ©2005 Les Armateurs / Gebeka Films / France 3 Cinéma / Studio O

TÉMOIGNAGE **UN ANIMATEUR CULTUREL DANS CHAQUE LYCÉE**

Carine Gendre est animatrice culturelle régionale au lycée Valin (La Rochelle). Elle est l'un des nouveaux animateurs "Culture +" des lycées et EREA, recrutés par la Région. Sa mission ? *"Nous sommes là pour écouter les attentes des élèves : nous les aidons à organiser, mais sans nous substituer à eux. Nous avons pour vocation de faire émerger des idées, d'accompagner et faciliter les projets. Nous sommes le lien entre tous les intervenants de chaque lycée"*. Pour Carine, l'initiative régionale présente deux intérêts majeurs : *"créer un lien entre les élèves et la culture... et développer l'emploi"*.



Priorité

6 VIVRE ENSEMBLE, ENCOURAGER LE LIEN SOCIAL UN RÔLE MOTEUR DANS L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

Créer des conditions favorables dans le domaine de la santé, agir en faveur des personnes en situation de handicap, développer le logement social, aider les parents... Nous apportons des réponses innovantes.

Santé : soins et prévention

Ce que nous avons fait :

Notre préoccupation majeure est la "désertification" médicale. Nous avons lancé une première maison de santé de proximité à Aulnay (17) et nous avons mis en place une aide au remplacement des médecins en milieu rural. Une vingtaine de jeunes médecins ont ainsi bénéficié d'une aide pour leurs frais d'hébergement et de transport.

→ **En 2006**, nous voulons ouvrir une maison de santé par département et aider une cinquantaine de jeunes médecins.

Nous agissons pour réduire le nombre d'avortements chez les mineures (200 dans la région) en misant sur une meilleure information avec, par exemple, un bus santé qui visite les établissements scolaires.

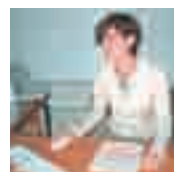
Nous généraliserons l'accès à la contraception gratuite pour toutes les mineures de la Région.



TÉMOIGNAGE

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Comme 20 autres internes en médecine de l'Université de Poitiers, Anne Renault, 28 ans, a bénéficié de l'indemnité régionale de déplacement et d'hébergement créée par la Région en 2005. Objectif : encourager les stages pratiques de 3^{ème} cycle en milieu rural. "Les choix de stage qui nous sont offerts sont généralement basés loin de la Fac de médecine, ce qui crée des lourdeurs dans les déplacements, notamment". La barrière financière des frais de déplacement et d'hébergement décourageait les stagiaires, l'indemnité régionale ouvre de nouvelles perspectives. "Cette aide permet de faire connaître le mode d'exercice spécifique à la médecine générale en milieu rural. Et peut-être de susciter des vocations".



Des familles plus sereines

Soutien scolaire et parentalité sont deux préoccupations évoquées par les familles.

→ **En 2006**, une aide régionale sera créée afin de pérenniser cet effort.

La Région a mis en place une aide au soutien scolaire en s'appuyant sur les étudiants.

Nous voulons développer dans chaque territoire de la région l'implantation "d'écoles des parents" (lieux d'échange entre professionnels et parents sur les questions d'éducation).

Dynamiser la construction de logements sociaux

La surenchère foncière est un frein au développement du nombre de logements. Nous avons créé avec la Caisse des Dépôts, un dispositif de portage foncier qui permet aux créateurs de projets d'acquérir des terrains pour des programmes d'habitations. La construction de 840 logements a été soutenue dans ce cadre.

→ **En 2006**, nous créons un établissement public foncier régional avec l'Etat et les autres collectivités pour constituer des réserves foncières.

Pour l'excellence environnementale et afin de réduire les charges des locataires, nous avons engagé un programme d'habitats collectifs HQE visant à réduire les consommations d'énergie et à favoriser l'utilisation du bois.



Inciter à la pratique du sport

Nous aidons 40 clubs de la région qui représentent 9.250 sportifs.

→ **En 2006**, nous prendrons en charge 2000 licences pour des jeunes qui n'en n'ont pas : ainsi ils pourront pratiquer une activité sportive sans que les frais d'inscription à un club ne constituent un frein.



Mieux intégrer les personnes en situation de handicap

Tous les projets que nous finançons doivent prévoir une accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Parallèlement, la Région conduit des actions spécifiques pour que les trains, cinémas, plages s'équipent.

Nous aidons l'intégration professionnelle de jeunes apprentis en milieu ordinaire de travail et de formation. Avec ce dispositif, une centaine de jeunes handicapés ont pu accéder à l'apprentissage en 2005.

→ **En 2006** nous augmenterons ce chiffre de 20 %.

Cette année nous serons la première région française à établir un plan d'actions concrètes en faveur des personnes handicapées pour tous les domaines d'intervention de la Région.



Priorité

7 TRANSPORT ET ÉQUIPEMENTS LE PARTI PRIS DE L'UTILITÉ

Dans ces domaines, les priorités des élus régionaux sont le développement des trains (TER) et l'accès pour tous à l'Internet haut débit.

Plus de TER

Ce que nous avons fait :

Les habitants du Poitou-Charentes utilisent de plus en plus le train dans leurs déplacements professionnels.

L'ouverture de nouveaux services TER s'est traduite par un accroissement de 10 % du trafic. La Région poursuit l'effort avec un budget de 100 millions d'euros investis dans la commande de 27 nouveaux trains.

Des opérations ponctuelles du type TER à un euro ont enthousiasmé 8.000 voyageurs supplémentaires.

La Région s'est aussi battue contre la fermeture de lignes utilisant des trains Corail, emblématiques d'un vrai service public.

→ **En 2006**, la Région lance une liaison interurbaine très attendue : La Rochelle-Rochefort. Nous développerons aussi les lignes les moins bien desservies.

Internet pour les jeunes et les pros

Ce que nous avons fait :

Déjà, tous les lycées sont équipés en haut débit et la Région a embauché dans chaque établissement un spécialiste des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Nous avons équipé 500 petites communes d'ordinateurs afin de donner à leurs habitants un accès à Internet.

200 entreprises et agriculteurs ont été soutenus dans la création de leurs sites Internet.

En coordination avec les 4 départements et 5 agglomérations de notre région, nous avons demandé une licence WiMax. Nous pourrions équiper toute la région en haut débit avec une technologie sans fil adaptée à la fois aux agglomérations et aux zones rurales.

→ **En 2006**, nous allons faire en sorte que chaque habitant de la région ait une adresse électronique et faire progresser la pénétration de l'Internet haut débit dans les territoires ruraux (une centaine de communes supplémentaires) et dans les logements collectifs urbains.



UNE VITRINE INTERNET ET DES IDÉES D'EXPANSION

TÉMOIGNAGE Au Verger-sur-Dive (86), Marinette Liège, 37 ans, élève des escargots en plein air et les vend à la ferme ou sur les marchés (petits-gris, gros-gris, naissains, escargots cuisinés en assiette et en bocaux,...). Grâce à la Région, elle a pu créer son site Internet. "L'Escargot du Verger, mon entreprise, existe depuis 1999. Prendre la décision de créer un site, c'était décider une nouvelle organisation de mon travail, pour continuer, pour qu'il soit plus agréable", explique-t-elle. "En créant ce site, j'ai pu présenter mes produits phares, mais aussi informer mes clients pour qu'on me situe et qu'on sache sur quels marchés je vends. Ça marche, ça a vraiment permis de me faire connaître. La prochaine étape, ce sera de faire du commerce par Internet".

NOTRE MÉTHODE :

DE LA PROXIMITÉ ET DU DIALOGUE POUR UNE DÉPENSE PUBLIQUE PLUS PERTINENTE, PLUS EFFICACE

Ce que nous avons fait :

Depuis 2004, nous avons toujours procédé de la même manière : privilégier la démocratie participative et faire que chaque euro dépensé soit un euro utile.

Plus de forums participatifs

L'objectif est que chaque grand dossier traité par la Région soit débattu dans le cadre d'un forum participatif. Nous avons acquis une bonne "expérience terrain" dans ce domaine puisque nous sommes la première Région à avoir mis en place l'expérience des budgets participatifs dans les lycées.

55.000 lycéens et leurs familles peuvent participer aux décisions sur des investissements dans les établissements scolaires. Un montant total de 10 millions d'euros est alloué aux projets débattus lors des réunions de budget participatif.

Un levier d'action : la réciprocité des engagements

La Région accorde des aides. En contrepartie, les bénéficiaires ont des devoirs envers la collectivité. C'est le principe gagnant-gagnant. Les étudiants aidés assurent des heures de soutien scolaire.

Les acteurs culturels interviennent dans les établissements scolaires et les quartiers populaires et réservent des places gratuites à leurs manifestations.

Les entreprises s'engagent sur l'emploi et l'environnement.

Efficacité des investissements

Ce que nous avons fait :

Nous examinons chacune de nos dépenses, parce qu'un euro dépensé doit être un euro utile.

Grâce à un plan d'économies, en 2004 et 2005 nous avons réduit nos dépenses de 15 millions d'euros. La Région a notamment réduit son train de vie : frais de communication institutionnelle réduits d'un quart, frais de restauration réduits de moitié, frais de déplacements réduits d'un tiers, frais du parc automobile réduits d'un tiers, frais de transports aériens réduits de 90 %, soit au total 1,5 million d'euros économisés.

→ **En 2006**, nous poursuivrons les économies pour absorber les charges nouvelles.



POUR EN SAVOIR PLUS > www.poitou-charentes.fr

La Région Poitou-Charentes a 24 ans en 2006.
Elle intervient dans de nombreux domaines de la
vie quotidienne : éducation, transports, économie,...

Quelques repères pour mieux comprendre
son fonctionnement.

Parité

Au Conseil Régional de Poitou-Charentes depuis 2004, la parité est de mise, même si elle n'est pas une obligation légale : ainsi, les 14 vice-présidences sont détenues, à exacte parité, par 7 femmes et 7 hommes.

Assemblée

Les 55 conseillers régionaux sont répartis dans cinq groupes politiques. Cette assemblée, issue du suffrage universel direct, a été renouvelée en mars 2004.

La mission de l'assemblée régionale consiste à délibérer sur les affaires régionales et voter les décisions présentées par la Présidente (le budget, par exemple).



EXPRESSIONS POLITIQUES

Groupe Socialiste et Radical de Gauche

Depuis 2 ans, Poitou-Charentes change. La nouvelle majorité impulse une nouvelle politique. La gestion des fonds régionaux est désormais plus soucieuse d'une bonne utilité. Mais les choses auraient-elles autant bougé sans l'implication massive des citoyens dans leur Région ?

Quelques chiffres en 2005, parmi d'autres : 1.035 personnes ont créé leur entreprise avec l'aide de la Région. 200 entrepreneurs et une centaine de chercheurs ont fondé le réseau des éco-industries, porteuses des emplois de demain. Des milliers de lycéens, de parents et d'acteurs de l'éducation ont décidé de réaliser 227 projets dans les lycées, dans le cadre du budget participatif. 8.000 usagers ont découvert le TER à 1 €. Les Pictocharentais ont installé 1.600 chauffe-eau solaires en deux ans. Les forums participatifs et les coordinations associatives ont permis à de nombreux citoyens d'apporter leur pierre à la définition des politiques régionales.

Poitou-Charentes est en mouvement, les Pictocharentais s'engagent et agissent. Pour l'emploi, pour l'égalité éducative, pour l'excellence environnementale, pour le lien social, la culture et le sport, en résumé, pour une vie meilleure dans notre région.

Les Verts

L'excellence environnementale en région se décline sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'éco-construction, les éco-industries, la reconquête des paysages, la préservation de la ressource en eau, l'agriculture durable, etc... chantiers de longue haleine pour les années à venir.

Le Groupe Communiste

Les jeunes aspirent à changer la société, le monde. Avec le bilan de la région, les élus régionaux communistes veulent y contribuer. Pour l'emploi, la formation, le vivre mieux il faut ouvrir des chemins neufs afin de réussir à gauche en France.

L'UMP/UDF et la Dynamique Régionale

La démocratie participative n'est qu'un slogan. Les élus de l'opposition regrettent de ne pouvoir participer à la préparation de la vie politique régionale. En effet, les commissions où siègent tous les élus régionaux ne jouent pas leur rôle de proposition, elles ne sont que des chambres d'enregistrement. Le débat démocratique y a été réduit et certaines ne se réunissent même qu'une fois par trimestre, avant la session. De même, l'opposition a été écartée du CRT rendant impossible le débat au sein de cet organisme. Nous déplorons le poids excessif de l'exécutif au détriment de la vie démocratique de l'Assemblée délibérante.

LES TERRITOIRES

La région Poitou-Charentes est riche de ses territoires, de leur diversité comme de leurs particularismes. Tous les territoires ne sont pas dans la même situation et les besoins ne sont pas partout les mêmes :

le Conseil régional tient compte de tous ces éléments dans les contrats régionaux de territoire qu'elle passe avec les communautés d'agglomération, avec les pays. Grâce à cette politique contractuelle, il contribue à leur développement tout en conduisant l'aménagement du territoire dans une logique de justice territoriale et d'équilibre global. De 2004 à 2006, la Région y consacre 81 millions d'euros.

Présentation des territoires, de leurs principales données démographiques, des enveloppes financières attribuées à chaque contrat de territoire et de quelques projets soutenus par la Région via ces contrats.

CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

15 communes

Population : 102.368



Elu régional référent
Philippe Lavaud

- Enveloppe régionale : 4.500.000 €
- Communes urbaines : 13 (+ de 15.000 habitants : Angoulême / + de 2.000 habitants : Fléac, Gond-Pontouvre, La Couronne, Linars, L'Isle-d'Espagnac, Magnac-sur-Touvre, Nersac, Puymoyen, Ruelle-sur-Touvre, Saint-Michel, Saint-Yrieix-sur-Charente, Soyaux)
- Communes rurales : 2
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > Opérations de Renouvellement Urbain (ORU) : restructuration des quartiers de Ma Campagne, de Basseau Grande Garenne et de Soyaux
 - > actions en faveur de l'accès au sport et à la culture pour les jeunes
 - > réalisation d'équipements pour l'accueil d'entreprises
 - > mise en valeur du patrimoine naturel et environnemental
 - > actions en faveur de l'emploi

PAYS SUD-CHARENTE

91 communes

Population : 33.665



Elu régional référent
Jean-Yves Le Turdu
Elus régionaux
Michel Gourinchas
Philippe Lavaud

- Enveloppe régionale : 1.718.600 €
- Communes urbaines : 2 (+ de 2.000 habitants : Barbezieux-Saint-Hilaire, Chalais)

- Communes rurales : 89
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > circuits courts : rapprochement entre restauration collective et producteurs locaux
 - > programme de logements locatifs aidés
 - > programme d'animations et d'éducation à l'environnement
 - > regroupement de professionnels de la santé

PAYS OUEST-CHARENTE PAYS DU COGNAC

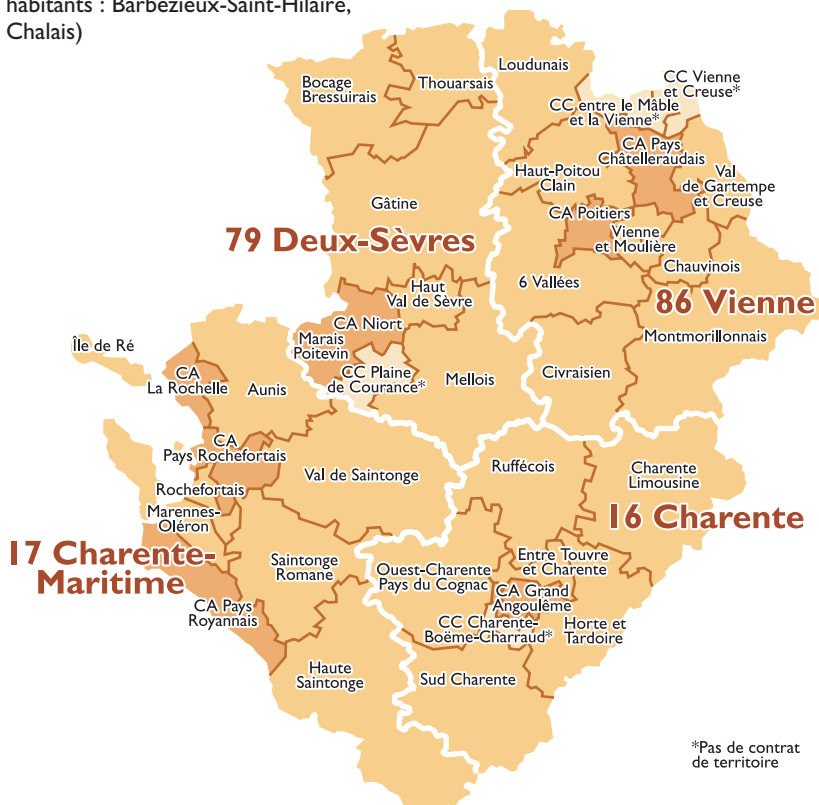
82 communes

Population : 78.194



Elu régional référent
Michel Gourinchas
Elus régionaux
Catherine Quéré
Philippe Lavaud
Simone Fayaud

- Enveloppe régionale : 3.963.750 €
- Communes urbaines : 6 (+ de 15.000 habitants : Cognac / + de 2.000 habitants : Châteaubernard, Châteauneuf-sur-Charente, Cherves-Richemont, Jarnac, Segonzac)
- Communes rurales : 76
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > restructuration du marché couvert de Cognac et création de 6 commerces ruraux
 - > hébergements touristiques avec prise en compte du handicap
 - > équipements sportifs : centre équestre, base de canoë-kayak



*Pas de contrat de territoire

LES TERRITOIRES

PAYS D'HORTE ET TARDOIRE

50 communes

Population : 31.362



Elu régional référent
Philippe Lavaud
Elus régionaux
Yves Brion
Madeleine Ngombet

- Enveloppe régionale : 1.587.450 €
- Communes urbaines : 2 (+ de 2.000 habitants : La Rochefoucauld, Montbron)
- Communes rurales : 48
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > pôle culturel du couvent des Carmes à La Rochefoucauld
 - > valorisation de la filière bois : actions de sensibilisation à l'utilisation de matériaux naturels dans la construction
 - > aide à l'intégration paysagère des bâtiments agricoles

PAYS RUFFECOIS

89 communes

Population : 34.146



Elue régionale référente
Nicole Bonnefoy
Elus régionaux
Madeleine Ngombet
Michel Gourinchas
Daniel Opic

- Enveloppe régionale : 1.718.650 €
- Communes urbaines : 1 (+ de 2.000 habitants : Ruffec)
- Communes rurales : 88
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > aménagement de sites touristiques
 - > valorisation des producteurs locaux : Opération "Paniers gourmands"
 - > actions de sensibilisation à la gestion de l'eau
 - > améliorer la nutrition : promotion des légumes dans les collèges du pays

PAYS D'ENTRE TOUVRE ET CHARENTE

8 communes

Population : 13.896



Elu régional référent
Daniel Opic
Elus régionaux
Philippe Lavaud
Nicole Bonnefoy

- Enveloppe régionale : 694.800 €
- Communes urbaines : 2 (+ de 2.000 habitants : Brie, Champniers)
- Communes rurales : 6
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > programme de logements sociaux sur 3 communes du Pays
 - > animations - sensibilisation des publics scolaires, jeunes et adultes à l'environnement

PAYS DE CHARENTE LIMOUSINE

64 communes

Population : 36.976



Elue régionale référente
Madeleine Ngombet



Elue régionale
Simone Fayaud

- Enveloppe régionale : 1.929.850 €
- Communes urbaines : 3 (+ de 2.000 habitants : Chasseneuil-sur-Bonnieure, Confolens, Roumazières-Loubert)
- Communes rurales : 61
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > valorisation des Lacs de Haute Charente
 - > réhabilitation et création de logements sociaux
 - > maintien des services et commerces en milieu rural

CHARENTE-MARITIME

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE

18 communes

Population : 139.875



Elu régional référent
Jean-François Fountaine

- Enveloppe régionale : 4.500.000 €
- Communes urbaines : 14 (+ de 15.000 habitants : La Rochelle / + de 2.000 habitants : Angoulins, Aytré, Châtelailon-Plage, Dompierre-sur-Mer, La Jarne, Lagord, L'Houmeau, Marsilly, Nieul-sur-Mer, Périgny, Puilboreau, Sainte-Soulle, Saint-Xandre)
- Communes rurales : 4
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > aide à l'accès du public, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ("cyberlocal")
 - > actions contribuant à la création ou au maintien de l'emploi, notamment dans les zones urbaines sensibles
 - > protection et réhabilitation des zones de marais



requalification environnementale des zones d'activité
> passeport "Loisirs Jeunes"
Jean-François Memain

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS ROYANNAIS

31 communes

Population : 65.666



Elue régionale référente
Régine Joly
Elus régionaux
François Patsouris
Catherine Quéré

- Enveloppe régionale : 3.283.300 €
- Communes urbaines : 11 (+ de 15.000 habitants : Royan / + de 2.000 habitants : Arvert, Breuillet, La Tremblade, Médis, Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Sulpice-de-Royan, Saujon, Vaux-sur-Mer)
- Communes rurales : 20
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > aménagement de pistes cyclables
 - > valorisation des produits de l'agriculture dans les circuits courts
 - > création d'un centre de loisirs "Espace Jeunes"
 - > signalétique de la Route des Saveurs

PAYS ROCHEFORTAIS ET COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS ROCHEFORTAIS



Elu régional référent
Bernard Grasset
Elus régionaux
François Patsouris
Jean-François Fountaine

- Le périmètre de la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais est totalement intégré à celui du Syndicat mixte du Pays Rochefortais. La Région et ces deux territoires disposent d'un contrat unique, associant la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais et le Syndicat mixte du Pays Rochefortais.
- Enveloppe régionale : 2.852.500 €

Syndicat mixte du Pays Rochefortais

26 communes

Population : 57.050

- Communes urbaines : 5 (+ de 15.000 habitants : Rochefort / + de 2.000 habitants : Echillais, Fouras, Saint-Agnant, Tonny-Charente)
- Communes rurales : 21

Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais

18 communes

Population : 52.300

- Communes urbaines : 5 (+ de 15.000 habitants : Rochefort / + de 2.000



habitants : Echillais, Fouras, Saint-Agnant, Tonnav-Charente)

- Communes rurales : 13
- Quelques projets du contrat régional de territoire :

- > aménagement de communes, tenant compte de la qualité paysagère
- > aménagement de gîtes touristiques
- > réseau de points d'accès public aux nouvelles technologies
- > opération "Cigogne en fête" (valorisation du patrimoine du marais)
- > réalisation de liaisons cyclables sur l'axe Charente

PAYS D'AUNIS

52 communes

Population : 52.190



Elu régional référent
Jean-François Fountaine
Elus régionaux
Jean-François Memain
Corinne Cap

- Enveloppe régionale : 2.609.300 €
- Communes urbaines : 4 (+ de 2.000 habitants : Aigrefeuille-d'Aunis, La Jarrie, Marans, Surgères)
- Communes rurales : 48
- Quelques projets du contrat régional de territoire :

- > gîtes et chambres d'hôtes Label "Tourisme Handicap" et Haute Qualité Environnementale
- > valorisation du patrimoine rural
- > Maison de Jeunes et de l'Enfance à La Jarrie
- > rénovation du complexe sportif de Surgères (avec capteurs solaires)

PAYS DE L'ILE DE RE

10 communes

Population : 16.499



Elu régional référent
Patrick Larible



Elus régionaux
Marie-Claude Bridonneau
Jean-François Fountaine

- Enveloppe régionale : 824.950 €
- Communes urbaines : 4 (+ de 2.000 habitants : La Flotte, Le Bois-Plage-en-Ré, Sainte-Marie-de-Ré, Saint-Martin-de-Ré)
- Communes rurales : 6
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
- > mise en accessibilité des équipements pour les personnes en situation de handicap
- > piscine intercommunale

PAYS MARENNES-OLERON

15 communes

Population : 32.479



Elu régional référent
François Patsouris
Elus régionaux
Bernard Grasset
Régine Joly

- Enveloppe régionale : 1.623.950 €
- Communes urbaines : 6 (+ de 2.000 habitants : Bourcefranc-le-Chapus, Dolus-d'Oléron, Le Château-d'Oléron, Marennes, Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Pierre-d'Oléron)
- Communes rurales : 9
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
- > programme d'actions sur les conduites addictives
- > hébergements touristiques, avec prise en compte de l'accessibilité handicap
- > actions d'aide à la mobilité

PAYS DES VALS DE SAINTONGE

117 communes

Population : 51.976



Elu régional référent
Jean Combes



Elus régionaux
Bernard Grasset
Catherine Quéré
Françoise Mesnard

- Enveloppe régionale : 2.623.050 €
- Communes urbaines : 3 (+ de 2.000 habitants : Matha, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Savinien)
- Communes rurales : 114
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
- > aménagement de 2 multiservices
- > réhabilitation et création de logements locatifs sociaux et adaptés
- > hébergements touristiques avec prise en compte de l'accessibilité des personnes handicapées

PAYS DE SAINTONGE ROMANE

70 communes

Population : 78.436



Elue régionale référente
Catherine Quéré
Elus régionaux
Michelle Carmouse
Jean Combes

- Enveloppe régionale : 3.921.800 €
- Communes urbaines : 4 (+ de 15.000 habitants : Saintes / + de 2.000 habitants : Chaniers, Gémozac, Saint-Georges-des-Côteaux)

- Communes rurales : 66
- Quelques projets du contrat régional de territoire :

- > soutien psychologique aux adolescents
- > rénovation d'équipements sportifs
- > aménagement du site naturel de La Pallu à Saintes
- > création d'un verger biologique, outil d'un parcours pour l'insertion
- > rénovation et mise en valeur du port d'Orlac à Dompierre-sur-Charente

PAYS DE HAUTE-SAINTONGE

133 communes

Population : 62.953



Elue régionale référente
Michelle Carmouse
Elues régionales
Régine Joly
Catherine Quéré

- Enveloppe régionale : 3.174.150 €
- Communes urbaines : 3 (+ de 2.000 habitants : Jonzac, Montendre, Pons)
- Communes rurales : 130
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
- > création de multiservices ruraux et soutien au commerce et à l'artisanat
- > valorisation des énergies renouvelables
- > aménagement d'une médiathèque communautaire, accessible aux personnes handicapées

DEUX-SEVRES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

29 communes

Population : 95.573



Elu régional référent
Alain Baudin

- Enveloppe régionale : 4.500.000 €
- Communes urbaines : 9 (+ de 15.000 habitants : Niort / + de 2.000 habitants : Aiffres, Chauray, Coulon, Echiré, Frontenay-Rohan-Rohan, Magné, Mauzé-sur-le-Mignon, Vouillé)
- Communes rurales : 20
- Quelques projets du contrat régional de territoire :

- > rénovation des quartiers d'habitat social du Clou Bouchet et Gavacherie, dans le cadre d'une Opération de Renouvellement Urbain (ORU)
- > développement de la pratique de loisirs sportifs et culturels dans les secteurs péri-urbains ou ruraux (exemples : piscine de Mauzé, salle de sports d'Echiré, centre culturel d'Amuré)



Elu régional référent
Serge Morin

LES TERRITOIRES

PAYS THOUARSAIS

45 communes
Population : 41.067



Elue régionale référente

Jeannine Zeekaff

Elus régionaux
Jean Grellier
Marie-Andrée Ruault

- Enveloppe régionale : 2.086.700 €
- Communes urbaines : 3 (+ de 2.000 habitants : Sainte-Radegonde, Saint-Varent, Thouars)
- Communes rurales : 42 communes
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > soutien aux publics en difficulté (mobilité)
 - > hébergements accessibles aux personnes handicapées et respectueux de l'environnement
 - > soutien au commerce et à l'artisanat
 - > aménagements paysagers des sièges d'exploitations agricole
 - > développement de circuits courts (restauration collective)

PAYS DU BOCAGE BRESSUIRAIS

20 communes
Population : 51.090



Elue régionale référente

Marie-Andrée Ruault

Elus régionaux
Jean Grellier
Jeannine Zeekaff

- Enveloppe régionale : 2.570.950 €
- Communes urbaines : 6 (+ de 15.000 habitants : Bressuire / + de 2.000 habitants : Cerizay, Courlay, La Forêt-sur-Sèvre, Mauléon, Nueil-les-Aubiers)
- Communes rurales : 14
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > soutien aux commerces et services ruraux
 - > Médiation Jeunes-Entreprises
 - > actions en faveur des paysages ruraux
 - > aménagement de logements pour les jeunes

PAYS DE GATINE

99 communes
Population : 75.662



Elu régional référent

Jean Grellier

Elue régionale
Marie-Andrée Ruault

- Enveloppe régionale : 3.889.000 €
- Communes urbaines : 5 (+ de 2.000 habitants : Airvault, Châtillon-sur-Thouet, Coulonges-sur-l'Autize, Moncoutant, Parthenay)
- Communes rurales : 94
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > réhabilitation de logements locatifs sociaux
 - > restructuration et couverture de la piscine à Saint-Aubin-le-Clou
 - > aménagement de 2 commerces de proximité
 - > programme de découverte du paysage de Gâtine

PAYS DU HAUT VAL DE SEVRES

21 communes
Population : 28.192



Elue régionale référente

Colette Balland

Elu régional
Joseph Joubert

- Enveloppe régionale : 1.409.600 €
- Communes urbaines : 2 (+ de 2.000 habitants : La Crèche, Saint-Maixent-L'Ecole)
- Communes rurales : 19
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > pôle d'habitat d'accueil protégé et de proximité pour les personnes âgées et handicapées
 - > formation-action destinée aux acteurs culturels bénévoles
 - > aménagement du centre de ressources sur la patrimoine protestant

PAYS MELLOIS

78 communes
Population : 42.619



Elu régional référent

Joseph Joubert

Elue régionale
Colette Balland

- Enveloppe régionale : 2.151.300 €
- Communes urbaines : 4 (+ de 2.000 habitants : Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Lezay, Melle)
- Communes rurales : 74
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > aménagement de la vallée de l'Argentière
 - > Centre d'interprétation de la vallée des Moulins à Lezay
 - > aménagement pour les itinéraires de randonnée
 - > logements locatifs sociaux

VIENNE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE POITIERS

12 communes
Population : 125.341



Elu régional référent

Jean-François Macaire

- Enveloppe régionale : 4.500.000 €
- Communes urbaines : 9 (+ de 15.000 habitants : Poitiers / + de 2.000 habitants : Buxerolles, Chasseneuil-du-Poitou, Fontaine-le-Comte, Mignaloux-Beauvoir, Migné-Auxances, Montamisé, Saint-Benoît, Vouneuil-sous-Biard)
- Communes rurales : 3

• Quelques projets du contrat régional de territoire de la **Communauté d'Agglomération de Poitiers** :



Jacques Santrot

- > aménagement du parc d'accueil et de recherche du "Biopôle" sur la zone du Pâtis
- > contribution à l'accès à l'emploi et à l'insertion socio-professionnelle, notamment des jeunes
- > mise en valeur des vallées de la Boivre et de la Varenne dans le cadre du Parc Naturel Urbain (PNU)
- > aménagement qualitatif des centres bourgs, notamment sur le plan environnemental
- > aménagement et équipement des quartiers dans le cadre de l'ORU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

12 communes
Population : 53.005



Elue régionale référente

Brigitte Tondusson

- Enveloppe régionale : 3.283.300 €
- Communes urbaines : 3 (+ de 15.000 habitants : Châtelleraut / + de 2.000 habitants : Naintré, Thuré)
- Communes rurales : 9
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > redynamisation du centre ancien de Châtelleraut, et restauration de la halle Duplex, ou la création d'une passerelle sur la Vienne
 - > actions en faveur de l'emploi, dont lutte contre les discriminations
 - > actions en faveur des adolescents après une hospitalisation
 - > école de parents

PAYS CIVRAISIEN

40 communes
Population : 25.886



Elu régional référent

Georges Stupar

Elus régionaux
Jean-François Macaire
Reine-Marie Delage

- Enveloppe régionale : 1.317.150 €
- Communes urbaines : 1 (+ de 2.000 habitants : Civray)
- Communes rurales : 39
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > valorisation du patrimoine naturel, notamment par la plantation sur des espaces forestiers fragilisés (châtaigniers, vergers publics)

- > regroupement de professionnels de la santé
- > modernisation du centre culturel de La Marchoise
- > exposition itinérante sur le développement durable et les énergies renouvelables

PAYS MONTMORILLONAIS

47 communes

Population : 35.519



Elue régionale référente

Reine-Marie Delage

Elus régionaux

Georges Stupar

Martine Daban

- Enveloppe régionale : 1.785.050 €
- Communes urbaines : 2 (+ de 2.000 habitants : Lussac-les-Châteaux, Montmorillon)
- Communes rurales : 45
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > aménagements des bords de Vienne (accessibilité aux personnes handicapées)
 - > logements sociaux
 - > aménagement d'une maison multi-services aux Hérolles
 - > développements des activités culturelles de proximité
 - > opération "Graine du Lycée" : soutien aux jeunes lycéens en situation difficile

PAYS DES SIX VALLEES

39 communes

Population : 46.339

Elu régional référent

Jean-François Macaire

Elus régionaux

Jean-Jacques Guérin

Georges Stupar

- Enveloppe régionale : 2.316.950 €
- Communes urbaines : 8 (+ de 2.000 habitants : Iteuil, Ligugé, Lusignan, Nouaillé-Maupertuis, Rouillé, Smarves, Vivonne, Vouillé)
- Communes rurales : 31
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > mise en valeur du patrimoine naturel notamment le long de la Vonne
 - > sensibilisation des scolaires à la culture, à l'environnement et au sport
 - > équipements sportifs : dojo, ...

PAYS CHAUVINOIS

10 communes

Population : 12.493



Elue régionale référente

Martine Daban

Elus régionaux

Paul Fromonteil

Reine-Marie Delage

- Enveloppe régionale : 624.650 €
- Communes urbaines : 2 (+ de 2.000 habitants : Chauvigny, Valdivienne)

- Communes rurales : 8
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > réhabilitation et création de logements sociaux
 - > aménagement de centres de loisirs sans hébergement
 - > soutien aux actions d'éveil et de découverte d'activités culturelles et sportives auprès des enfants

PAYS DE VIENNE ET MOULIERE

10 communes

Population : 10.775

Elue régionale référente

Martine Daban

Elus régionaux

Jacques Santrot

Jean-François Macaire

Marie Legrand

- Enveloppe régionale : 538.750 €
- Communes urbaines : 1 (+ de 2.000 habitants : Saint-Julien-L'Ars)
- Communes rurales : 9
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > journées de découverte de l'agriculture et des produits de Pays
 - > élaboration d'un plan paysage
 - > équipements sportifs

PAYS DES VALS DE GARTEMPE ET CREUSE

11 communes

Population : 7.268

Elu régional référent

Paul Fromonteil

Elus régionales

Brigitte Tondusson

Martine Daban

- Enveloppe régionale : 370.300 €
- Communes urbaines : 2 (+ de 2.000 habitants : Pleumartin, Saint-Savin)
- Communes rurales : 9
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > valorisation de rivière (entretien de la rivière et parcours pêche accessible aux personnes handicapées) à la Bussière
 - > création d'un multiservices

PAYS DU HAUT-POITOU ET CLAIN

36 communes

Population : 42.943

Elus régionaux référents

Marie Legrand



Jean-Jacques Guérin

Elus régionaux

Jacques Santrot

Brigitte Tondusson

- Enveloppe régionale : 2.147.150 €
- Communes urbaines : 8 (+ de 2.000 habitants : Dissay, Jaunay-Clan, Lençloître, Mirebeau, Neuville-de-Poitou, Saint-Georges-les-Baillargeaux, Scorbé-Clairvaux, Vendeuve-de-Poitou)
- Communes rurales : 28
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > soutien aux commerces de proximité et aux multiservices ruraux
 - > création d'un multi-accueil intercommunal "Petite Enfance"

PAYS LOUDUNAIS

45 communes

Population : 24.625

Elue régionale référente

Brigitte Tondusson

Elu régional

Jean-Jacques Guérin

- Enveloppe régionale : 1.256.250 €
- Communes urbaines : 1 (+ de 2.000 habitants : Loudun)
- Communes rurales : 44
- Quelques projets du contrat régional de territoire :
 - > valorisation du patrimoine naturel : sentier découverte sur la Vallée de la Dive et actions de sensibilisation à l'Environnement
 - > Opération Odyssée Verte : programme de plantations d'arbres et de haies champêtres
 - > restructuration du complexe sportif à caractère intercommunal
 - > projet de café-bar-restaurant

Les populations indiquées sont les "populations sans double compte", et sont extraites du dernier recensement général de la population (INSEE).

Région Poitou-Charentes

une région d'excellence



Photos : Poitou-Charentes / ADEME B.Veyssel / Lycée Valin - 04/2006
IRELCOU1 - www.irelco.com.fr



15 rue de l'Ancienne Comédie
BP 575 - 86 021 Poitiers cedex
Tél. 05 49 55 77 00 - Fax 05 49 55 77 88
www.poitou-charentes.fr

Citez les actions qui vous semblent les plus utiles.....

Vos suggestions pour de nouvelles actions

Nom..... Prénom

Adresse

Code Postal..... Ville.....

Courriel..... @.....

Merci de retourner ce bulletin à :

Région Poitou-Charentes - 15 rue de l'Ancienne Comédie BP 575 - 86 021 Poitiers cedex
Vous pouvez aussi répondre par Internet : postmaster@cr-poitou-charentes.fr